ONZIEME ANNEE — N° 415 — On s'abonne au Bureau du Journal; 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 24 MARS 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE: PASSY 46-11

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
12, Rue d'Hauteville
Tél. : BERGÈRE 43-94

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Les progrès du Suffrage des Femmes en Amérique sont incessants

Les Femmes et la Révolution
EN RUSSIE

Les journaux qui nous entretiennent des grands événements récents en Russie ne disent encore rien de la part que les femmes ont pu y prendre. Mais nul n'ignore celle qu'elles ont tenue dans la longue révolte des meilleurs éléments du pays contre le régime autocratique. Le *Temps* suffit à l'évoquer :

« Le ministre de la justice, M. Kerensky, a ordonné, dès son arrivée au pouvoir, de faire revenir de son lieu de déportation, la très respectée Mme Brechkovskaia, appelée la « mère de la révolution », qui aura passé trente-cinq années de sa vie en Sibérie, surveillée étroitement de jour et de nuit par une police brutale et tâtillonne.

« Les femmes russes depuis la guerre n'ont pas montré moins d'activité, de dévouement, d'intelligence que celles des autres pays, et elles sont mêmes les seules qui aient fourni aux armées russes un certain nombre de combattantes dont quelques-unes se sont héroïquement signalées.

« Déjà, quelques libertés nouvelles relatives au régime de l'instruction et au régime du travail avaient élargi la condition féminine, de fort peu d'ailleurs jusqu'ici en retard sur celle des Françaises. L'opinion publique réclamait de plus larges réformes et, en particulier, les Droits municipaux, que le ministre de l'Intérieur avait introduits dans un projet présenté à la Douma. Par une décision prise à la veille de la Révolution, la Commission de la Douma avait, a-t-on écrit, rejeté cette réforme. La Russie, dans sa rénovation, commettra-t-elle la faute de laisser à l'écart les admirables forces féminines qu'elle possède ? Espérons que non.

LES DISPARUS

EMILIA MARIANI

C'est une des plus vaillantes, des plus ardentes et des plus gracieuses et sympathiques directrices du mouvement féministe en Italie qui vient de disparaître. C'était aussi un grand cœur, une haute intelligence. Toujours du côté du droit et de la justice — elle était aussi une socialiste militante — elle prit parti dès le 4 août 1914, pour l'intervention de l'Italie. Ses collaboratrices, amies et admiratrices, désolées aujourd'hui, disent qu'elle est morte de s'être prodiguée bien au-delà de ses forces, dans la campagne interventionniste, jusqu'en mai 1915. Une fois la guerre déclarée à l'Autriche, elle consacra aux blessés et à d'autres victimes de la guerre, tout en continuant pendant de lutter contre les non-interventionnistes italiens.

La secrétaire de son Comité, à Turin, nous écrit:

« Cette mort est venue nous surprendre dans un moment où nous avions le plus grand besoin de son appui, car sa foi ardente dans la victoire, la propagande continuelle qu'elle faisait depuis 1914, étaient un soutien valeureux pour la résistance féminine civile.

« Elle est morte le 27 février, entre mes bras, à Florence, où elle s'était rendue pour combattre en faveur du suffrage féminin. Ses dernières paroles furent : « Donnez-moi des nouvelles de la guerre. »

Tous les comités des associations féminines des principales villes d'Italie se réuniront à Turin le 1er avril prochain, pour une cérémonie solennelle en son honneur. Il serait heureux, dans leur douleur, de voir, parmi eux, des déléguées de nos sociétés féministes.

Ecrire à Mlle Rita Jachia, secrétaire du Comité du Suffrage féminin, 21, via Nova, Turin.

Que Mlle Rita Jachia trouve ici l'expression de notre profonde émotion.

Mary Léopold Lacour.

EN PAYS ENVAHIS

Notre confrère le *Journal*, qui a pu recueillir les récits d'un évacué de la région de Laon, donne les détails suivants:

Le travail est obligatoire pour tout le monde, hommes et femmes, de treize ans jusqu'à soixante ans. Les besognes les plus pénibles sont réservées d'une manière systématique aux éléments de la classe bourgeoise.

Les réquisitions pleuvent littéralement : le cuivre, l'étain, le plomb, la laine, etc.

Les envahisseurs ont aussi organisé dans la plaine de Laon des battues de perdreaux. Ils y ont employé l'élément masculin. Mais lorsqu'ils ont voulu, eux-mêmes, se livrer à des exploits cynégétiques, ils ont pris des jeunes filles à partir de quinze ans pour leur servir de rabatteurs.

Succès Suffragistes aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, trois nouveaux Etats viennent d'accorder aux femmes le droit de suffrage aux élections présidentielles. Ce sont : l'Ohio, le North-Dakota, l'Indiana. Elles ont de plus acquis dans ce dernier le suffrage municipal.

Les Femmes et le Notariat
Une troisième « Notaire »

Après Mme C... (de Broons) et Mme S... (d'Abbeville), voici qu'on nous fait connaître une troisième « remplaçante » d'un notaire mobilisé. C'est Mme P..., de Villeneuve-sur-Berg (Ardèche).

« Mme P..., nous dit notre correspondante, remplace son mari depuis le début des hostilités. L'ayant vue à l'œuvre, je puis assurer qu'elle tient honorablement sa place. Si son mari venait, par malheur, à disparaître, je ne crois pas que l'étude aurait à en souffrir.

« C'est une toute jeune femme, à la figure intelligente, avenante et jolie. »

Voilà un « argument » de plus en faveur de la campagne que nous menons pour l'admission des femmes au notariat.

Au Parlement
LES PENSIONS DES VEUVES ET DES MUTILES

M. Pierre Masse, député de l'Hérault, rapporteur du projet de loi sur la réforme générale des pensions militaires, a résumé ainsi, devant l'envoyé du « Journal », les grandes lignes de son rapport :

— Tout d'abord les ascendants, les enfants naturels, les femmes et enfants de disparus qui, jusqu'à présent, n'avaient aucun droit, recevront des pensions. Les tarifs sont améliorés notamment en ce qui concerne les grades inférieurs. Les pensions des blessés et celles des veuves sont majorées à raison du nombre des enfants (100 francs par enfant pour les veuves et les grands blessés).

L'aggravation de la maladie devient source de pension comme la maladie même. Les blessures et infirmités sont classées scientifiquement, et l'indemnisation correspond exactement à l'invalidité comme dans la loi des accidents du travail; il sera tenu compte des infirmités multiples.

Les expertises médicales deviennent contradictoires. Enfin, une présomption est créée au profit des veuves *que la mort est la conséquence du service.*

— Et, au point de vue financier, quelles seront les conséquences du projet?

— Il m'est impossible de donner des évaluations exactes, même pour le passé. Cependant, le moins qu'on puisse dire, c'est que la *charge annuelle*, résultant des pensions pour décès, blessures et maladies de guerre, excédait au 1er octobre 1916, et très largement, le *milliard*.

Mais quand ce rapport, qui forme un volume imposant, viendra-t-il en discussion?

De l'autre côté du Rhin, la loi sur les pensions militaires était de date récente au début des hostilités; malgré cela, dès les premiers mois de la guerre, on s'est occupé de l'adapter aux nouvelles circonstances.

Ne serait-il pas temps, chez nous, que l'on rajeunisse celle de 1831 qui continuera de nous régir tant que le projet du gouvernement ne sera pas voté?

La Ligue des droits de l'Homme, la Ligue du droit des Femmes, d'autres groupements peut-être, vont tenter d'obtenir que le rapport de M. Masse soit examiné au plus tôt. Déjà l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes* y travaille depuis plus d'un an. Nos lecteurs ont lu ici la remarquable étude que Me Suzanne Grimberg, avocate à la Cour, présidente du Groupe de Paris, a faite de la proposition de loi et présentée au Congrès de l'U. F. S. F. l'an dernier.

LES DROITS CIVILS DES FEMMES

C'est au Parlement... italien que vont s'ouvrir les débats sur un projet de loi déposé par M. Sacchi, ministre de la Justice.

Ce projet tend à *supprimer* l'autorisation maritale et à conférer aux femmes des droits civils *égaux* aux hommes.

C'est une véritable révolution — révolution pacifique — dans l'ordre social de la péninsule et nous ne pouvons que nous en réjouir pour nos sœurs d'Italie.

Mais s'il est vrai que ces droits *nouveaux* leur seront accordés en récompense de l'immense effort qu'elles ont fourni depuis le début de la guerre, ne sommes-nous pas fondées, nous, femmes françaises, à espérer les mêmes avantages et à les revendiquer au besoin avec plus de force et d'énergie que jamais?

M. C. M.

Guerre à l'Alcool

La *Ligue nationale contre l'alcoolisme* poursuit activement sa propagande pour la suppression de la vente et de la consommation de l'alcool de bouche. Un silence de mort s'est fait au Parlement sur le projet de décret annoncé bruyamment à ce sujet. Les marchands de poison qui se sont ligués pour, comme ils l'ont dit, en faire le siège, ont-ils décidément emporté la place ? En tout cas, des parlementaires, tels que M. Debierre, ne redoutent point de se lancer au secours de ce qu'un grand viticulteur, en envoyant 50.000 francs au fonds de propagande du Comité de défense alcoolique, ose appeler la « noble cause ». Un journal se trouve pour insérer les articles de M. Debierre, et c'est le *Bonnet Rouge* ; une autre feuille, le *Journal du Peuple*, dénonce de son côté les campagnes antialcooliques comme des manœuvres bourgeoises contre... au fait contre quoi? Il reproduit en cela les circulaires des corporations alcooliques. Vous entendez bien, ce sont les adversaires de l'alcool qui mènent des campagnes *intéressées* ; on le répète abondamment sans parvenir à définir de quelle sorte est leur intérêt. Ce serait comique si ce n'était effrayant.

⁂

Nous donnerons dans le prochain numéro le texte d'une circulaire de *Pro Patria* pour la création de vinerie selon les méthodes pasteuriennes, telles qu'il en existe en Suisse, en Grèce, en Italie, en Allemagne et dont un essai a été fait près d'Oran.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *l'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. Jean Finot.

Héroïnes du Jour
Mortes au Champ d'Honneur

Mademoiselle DE GOUTEL

On écrivait de Roumanie le 14 mars :

Ce matin eurent lieu les émouvantes obsèques de l'infirmière volontaire française, Mlle Geneviève de Goutel, morte victime de son dévouement en soignant des malades. Le roi lui avait conféré la médaille de la reine Marie. Elle avait été décorée aussi de la croix de guerre avec palme et de la médaille des épidémies, qui furent déposées sur son cercueil enveloppé du drapeau tricolore français. Le public très nombreux, assista aux obsèques à l'église catholique. La famille et le gouvernement royal étaient représentés; les ministres alliés, avec le personnel des légations, et un grand nombre d'officiers français, roumains et russes étaient présents. Après le service funèbre, le ministre de France prononça un magnifique discours.

⁂

LADY HARLEY

On mande de Salonique que lady Harley, sœur du maréchal French, qui dirigeait un service d'ambulance automobile à l'armée serbe, a été sérieusement blessée à Monastir, un obus ayant éclaté près de l'automobile où elle avait pris place.

Lady Harley était tout d'abord allée dans les Balkans diriger l'ambulance organisée par les Ecossaises ; elle y avait accompli une œuvre admirable et avait été décorée de la Croix de guerre, l'année dernière, par le général Sarrail.

Un second télégramme de Salonique annonce que lady Harley a succombé à ses blessures.

Le « Bureau de la presse serbe » communique de Corfou la note officielle suivante au sujet des circonstances dans lesquelles lady Harley a été bessée :

« Le 7 février, au cours d'un bombardement de la ville ouverte de Monastir par les Bulgares, la sœur du maréchal French, lady Harley, qui, avec sa fille, distribuait des secours à la population nécessiteuse de la ville, ayant depuis le commencement ouvert une soupe populaire pour les pauvres et pour les orphelins, a été grièvement blessée à la tête.

« Des soins lui ont été donnés immédiatement, et on a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour conserver la vie à cette noble fille du grand peuple anglais, tombée victime de la barbarie bulgare dans l'exercice de son noble devoir de charité, devoir qu'elle accomplissait avec une suprême abnégation et l'amour chrétien le plus pur. »

Aussitôt qu'il eût été avisé de la mort héroïque de lady Harley, le gouvernement serbe a télégraphié ses condoléances au maréchal French, ainsi qu'à Miss Harley.

Miss Harley, fille de la défunte, a déclaré aux représentants du prince Alexandre, venus saluer au nom du prince héritier la dépouille mortelle de lady Harley, qu'elle resterait à Monastir et y continuerait l'œuvre commencée par sa mère. (*Agence des Balkans.*)

Carrières Féminines

LA PONTONNIERE

Quand on a cherché des ouvrières de conduire les appareils de levage qui déplacent cinq tonnes, les plus vieux hommes de cette tréflerie de cuivre ont dit : « Des femmes sur les ponts-roulants, on n'a jamais vu ça. » Ils regardaient fréquemment en haut cette chose inattendue dans le métier : la responsabilité des plus lourdes manutentions mécaniques donnée aux filles. Une agile brune de dix-neuf ans est si attentive à son travail qu'elle prévient les signaux de ralentissement et d'arrêt dus par les hommes qui guident le fardeau à la place de pose. Etirant son corps souple pour se pencher sur le garde-fou sans ôter sa main prompte de la manette du treuil électrique, son regard évalue à dix mètres au-dessous d'elle les gestes de sa machine. L'équipe de terre, en travail avec elle, sait qu'elle ralentira quand il faut.

Avant la guerre cette fille piquait de la confection. Depuis, elle a fait de la capote d'infanterie payée 5 francs de façon, d'où elle devait déduire l'usure de la « Singer », la casse des aiguilles, la fourniture du fil et de la lumière. Elle dit qu'elle n'a jamais fait un métier si profitable et de moindre fatigue. Couseuse, la vigueur de son corps s'usait sur la pédale; elle ne doit maintenant que remuer un levier. Passant de la vieille œuvre féminine : la couture, au plus puissant travail de l'homme, elle fournit la preuve que l'évaluation de la peine est mal faite et que des besognes gigantesques sont moins usantes que les métiers de femmes. A pédaler 12 heures par jour, elle préfère mener huit heures son pont-roulant. Ses mêmes qualités y suffisent : au lieu de suivre le trait de l'aiguille, elle surveille la descente de la pièce élinguée. D'en bas, on voit l'attention de ses yeux noirs sévères sur le travail. La fille sans vertige, ambulante sur la fabrication du fil à balles, peut voir la fusion du cuivre émettre ses lueurs vertes. Aucun feu allumé par les hommes n'a de couleurs plus attirantes. L'usine contient toutes les nuances des matins du printemps et l'éclatement rouge des crépuscules. Des ringards remuant du soleil piquent dans des aubes et des aurores. Hors du fer noir des lingotières, l'agile flamme cuivrée, finement blonde, diffuse son or traversé de pourpre. Sa beauté ne se retrouve qu'aux matins et aux soirs du ciel, et à l'imagination de l'enfer.

Au laminage de l'acier, le métal attaqué rouge déteint vers le noir et garde par l'éteignement de la surface sur le feu durable au centre des moires bleues que la chaleur bouge. Le rouge du cuivre déteint vers l'or; son refroidissement commence par une pellicule verte, transparente sur son feu composé de jaune. Les longs fils giclant des trains de laminage serpentent au sol avec une souplesse impossible à l'acier. Une grâce ondoyante vit dans les barres chaudes. Flamme et mouvement, tout ici est charmeur sous la promptitude des hommes dont les outils noirs commandent le métal en feu.

La pontonnière vient au bord de ce travail apporter les charges de lingots froids. Appliquée à ce qu'elle doit faire, elle refuse à son regard d'être charmé par le métier sorcier.

(Extrait du Bulletin des Usines de guerre), lundi 29 janvier 1917.

LA MAIN-D'ŒUVRE FEMININE DANS LES RESTAURANTS

Les garçons limonadiers protestent contre la main-d'œuvre féminine. A ce sujet l'*Echo des Garçons* publie un article qui veut prouver que l'entrée des femmes dans leur profession a amené le rétablissement de la coutume des « frais » journaliers, c'est-à-dire d'un versement de l'employé au patron, et la responsabilité personnelle du matériel. Retenons seulement la conclusion de cet article, qui réclame l'éducation professionnelle de la femme, afin qu'elle puisse mieux collaborer avec ceux qui luttent pour l'amélioration des conditions du travail et que son emploi ne puisse être un motif à l'abaissement des salaires.

LES OUVRIERES RELIEUSES

Les ouvrières de l'atelier de reliure de la maison Magnier, 7, rue de l'estrapade, se sont mises en grève, n'ayant pu obtenir un relèvement de leur tarif de pièces.

Le comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme a délégué M. Gonzales, des travailleurs du gaz, pour s'occuper de l'incident. M. Gonzalez a accompagné les déléguées des grévistes auprès de M. Magnier et, d'un commun accord, il a été décidé que le différend serait porté devant la Chambre syndicale patronale de la brochure et de la reliure afin d'établir un tarif général.

UNE FORMALITE BRUTALE

La Compagnie Parisienne des tramways, quand elle agrée des candidats pour sa traction, a coutume de leur faire passer deux visites médicales : une première pour l'état général de leur santé, une seconde pour l'examen de leurs facultés de sang-froid et d'attention.

Ces deux visites leur imposent la nécessité de se déshabiller complètement en présence du médecin. Beaucoup de candidates hésitent devant cette formalité gênante.

Il semble incroyable qu'à cette époque où les médecins civils demeurés à l'arrière sont si surmenés, la Compagnie n'ait pas encore eu l'idée de recourir à des femmes médecins; il en est de nombreuses d'une évidente bonne volonté, qui ne demanderaient pas mieux que de s'employer, et qui épargneraient à des femmes la disgrâce d'une formalité extrêmement pénible.

L'office central d'activité féminine qui a obtenu déjà que pour l'enrôlement aux services de l'armée, les médecins militaires qui devaient procéder à la visite des candidates soient remplacés par des « docteures » ne pourrait-il intervenir auprès de la compagnie des tramways.

SYNDICAT D'OUVRIERES DES USINES DE GUERRE

Les ouvrières travaillant dans les usines de guerre de la Gironde ont tenu une réunion à Bordeaux, sur l'initiative de l'Union des syndicats ouvriers fédérés de la Gironde et des syndicats de la métallurgie. A l'issue de cette réunion, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les ouvrières travaillant dans les usines de guerre décident de se grouper dans une puissante organisation qui, avec le concours du syndicat des mécaniciens, sera chargée de faire cesser l'exploitation de la femme, de faire respecter les droits intangibles que comporte son état physique et de nommer des déléguées chargées de constituer le syndicat des ouvrières des usines de guerre. »

D'autres tentatives du même genre vont être entreprises dans les principaux centres industriels où fonctionnent des usines de guerre.

Ceci est de bon augure. On se souvient de l'opposition que les syndicats de métallurgistes ont fait au début de la guerre à l'emploi des femmes. Le progrès marche.

A L'ÉTRANGER
EN SUISSE

Après quatre ans d'attente, la commission chargée d'examiner la pétition de la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme, a enfin terminé son rapport. M. Marcel Guinand, rapporteur, conclut à l'interdiction de la vente au détail de l'alcool distillé.

UNE ENQUETE SUR LE FEMINISME

Notre confrère génevois *Le Mouvement féministe*, a fait une enquête auprès des membres de diverses sociétés de jeunes gens et de jeunes filles appartenant à divers milieux dans toute la Suisse romande, afin de connaître l'opinion générale de la Génération qui vient et pour qui nous travaillons tous, sur le féminisme. Les réponses sont publiées avec la plus grande impartialité, et les avis s'y montrent assez partagés. Peut-être pourrait-on remarquer une tendance plus grande à adopter les idées nouvelles, ou du moins à s'affranchir des idées traditionnelles, chez les jeunes gens que chez les jeunes filles, et, parmi ces dernières, chez les ouvrières plutôt que dans la classe bourgeoise, ce qui s'expliquerait assez aisément. En général, tandis que les féministes font preuve d'une certaine modestie, admettant que leur point de vue est encore modifiable et cherchant à fixer, leur jugement par la réflexion personnelle, les « Antis » se distinguent par leur intransigeance et par le ton autoritaire avec lequel ils servent des arguments banals. La nature a créé la femme pour un autre ordre de choses... La bataille politique n'est point faite pour la douceur féminine... La femme négligera ses enfants et son ménage... Sûrement les docteurs de 17 à 25 ans qui signent ces réponses ne les ont pas trouvées pour la première fois en eux-mêmes. Signalons-en cependant de plus originales : « La politique, écrit un jeune étudiant en médecine, est un pis-aller qui n'a pas de remèdes. Que pourrait faire la femme en un pareil compromis ? Rien que de mauvais ouvrage, et l'homme suffit à le faire ». D'un autre étudiant, celui-ci déjà plus qu'à moitié conquis : « Ce qui manque à la femme, c'est la connaissance de son importance sociale. Elle n'ose pas sortir des vieilles conceptions : que la femmes soit soumise à son mari, etc... Leur manque de caractère m'inquiète. Comment se fait-il que presque toutes suivent une mode ridicule ? Elles réussiront quand on aura reconnu qu'elles sont quelqu'un. Pas avant. »

Peut-être les réponses seraient-elles moins divergentes, si la question avait précisé ce que signifiait pour la direction le mot « féminisme ». Ainsi presque toutes les personnes qui ont répondu s'accordent pour désirer que la femme obtienne le droit de vote en matière d'éducation et de morale. Seule, la politique effraie encore les esprits timorés, et encore, beaucoup pensent que la femme n'est pas encore assez instruite de la vie civique et demandent, soit qu'on attende qu'elle ait acquis l'instruction qui lui manque, soit, plus pratiquement, qu'on se hâte de la lui donner.

A. B.

LES LIVRES

Les jeunes filles françaises et la guerre, par Jules Combarieu.

La part des jeunes filles dans l'œuvre patriotique est, comme l'écrit une directrice d'école, parlant de ses élèves « un petit coin exquisement délicat et doux dans les pages de cette grandiose histoire ». Ce qu'elles ont fait comme infirmières, marraines ou confectionneuses de vêtements, et cela depuis l'école primaire jusqu'aux grands établissements d'enseignements, comme Sèvres ou Fontenay, depuis l'âge de la Maternelle jusqu'à celui où la jeune fille se mue en femme mûre, et dans tous les milieux bref tous les menus et les grands sacrifices coordonnés et totalisés constituent un splendide effort. De cet effort on trouvera dans ce volume les résultats matériels enregistrés et chiffrés ; les résultats moraux ne sont pas moindre. Loin de nuire au travail scolaire, la préoccupation d'être utile, la grande anxiété commune à tous et à toutes ont développé de bonne heure l'esprit de décision, de réflexion et de responsabilité. Les jeunes filles ont été appelées pour la première fois à connaître et à juger les questions nationales. Aussi « les études, écrit une autre directrice, se poursuivent avec plus d'ardeurr et plus d'intérêt que les années précédentes. On veut savoir, se rendre compte, afin de mieux comprendre et mieux apprécier tout ce qui se rattache à la grande crise que nous traversons. Communiqués, articles de journaux, récits militaires, etc., sont journellement lus et commentés ». Ceci est déjà une réforme considérable et qui durera. Il sera désormais difficile de tenir à l'écart de la vie sociale et politique celles qui y auront pris un intérêt passionné pendant plusieurs années, et auront acquis l'habitude d'en être informées.

Une autre modification, grosse de conséquences, apportée par la guerre dans l'éducation des jeunes filles, c'est la suppression de la barrière entre les sexes. « En rapprochant les jeunes hommes et les jeunes femmes dans des actions très différentes, mais d'un patriotisme égal, elle a rapproché ces deux belles qualités françaises : le courage et la bonté. »

Faut-il voir dans ces changements un péril ? La France va-t-elle, comme quelqu'un l'assurait devant M. Combarieu, devenir très laide? La jeune fille sort-elle de son rôle, cesse-t-elle d'être la jeune fille, parce qu'elle ne sera plus ni ignorante, ni faible? « En réalité, écrivait M. Combarieu, c'est la femme qui protège l'homme contre la maladie, contre la mauvaise fortune, contre lui-même. Obscurément, la jeune fille sent qu'elle est dans sa voie lorsqu'en adoptant un soldat du front ou en écrivant à un prisonnier, elle fait de sa faiblesse une aide à la force virile : c'est un exercice anticipé de la fonction maternelle. »

Que résulterait-il de ces modifications? L'auteur (que la mort a enlevé avant la publication de cet ouvrage) pensait qu'elles entraîneraient d'abord une transformation de l'enseignement secondaire des jeunes filles et une ruée féminine vers le baccalauréat. N'envisager que cette conséquence était peut-être agir un peu trop en orfèvre, c'est-à-dire en universitaire. Quoi qu'il en soit, la prévision se justifie assez et cela donne beaucoup de poids à la réfutation des objections que présente à l'auteur un adversaire supposé ou réel, de l'enseignement classique des jeunes filles. Il en est un peu de cette question comme du pont dont nous entretenait il y a peu de jours M. Pierre Mille. Ce pont, établi par Faidherbe au Sénégal, fonctionnait à merveille depuis des mois, lorsque l'Administration, répondant enfin au rapport adressé l'année précédente, envoya un refus de crédit, le pont étant « impossible à construire et inutilisable. » De même, vous savez que les jeunes filles seront depuis longtemps admises dans toutes les grandes écoles et auront conquis l'accès à tous les grades universitaires, qu'il se trouvera encore des retardataires pour les déclarer inaptes à de telles études.

Il ne faudrait pas d'ailleurs préparer toutes les jeunes filles à devenir « des agrégées, des philologues, des professeurs et des critiques inutiles. » M. Combarieu montre très justement que le baccalauréat (réformé) et l'enseignement des grandes écoles peuvent ouvrir aux femmes des carrières très variées, par exemple dans le commerce et l'industrie. Une femme peut être contremaîtresse dans une usine d'électricité, chargée du dessin de machines dans les établissements comme ceux du Creusot, secrétaire d'un ingénieur. » Et « si l'on admet que l'activité des femmes instruites doit être tournée vers les sciences appliquées, c'est dès le lycée qu'il faudrait organiser et commencer la mise en marche de cette idée ».

Enfin l'auteur ne désespérait pas qu'il fût possible de fondre ensemble « ce que notre pédagogie juxtapose timidement : les humanités et le souci des intérêts positifs, l'idéalisme élégant et le réalisme économique, le rôle social de la femme et la fonction maternelle ».

Alice Bailliet.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE
Compagnie des Chemins de fer P. L. M.
Raisons Recommandées
ALIMENTATION pour Régime Diététique
BIÈRES
HORS-D'ŒUVRE
PETITES ANNONCES
ROY
CTYLOGRAPHIE
MERCE, LANGUES

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Congrès de 1917

Le Comité Central rappelle aux groupes que le Congrès de l'Union aura lieu le jeudi 5 avril 1917 au Musée social, 5, rue Las Cases. Réunion à 9 h. 1/2 pour les déléguées. Les personnes non déléguées sont invitées pour 11 heures seulement.

Le Comité Central fait un chaleureux appel aux groupes pour que tous soient représentés. Un grand nombre de déléguées nous sont déjà annoncées. Mais nous voudrions que chacun d'eux puisse envoyer au moins un délégué.

Prière aux groupes de nous envoyer *avant le 1er avril, la liste de leurs déléguées*, ou de nous dire *s'ils désirent confier des mandats au Comité Central ou à d'autres groupes.*

La secrétaire générale seront reconnaissante aux groupes qui ne l'ont pas encore fait de lui écrire à ce sujet, 53, rue Scheffer, Paris (16e arr.).

C. L.-B.

RAPPORT MORAL

Quand nous nous sommes séparés au dernier Congrès, nous espérions bien que notre réunion, cette année, se tiendrait dans la paix retrouvée. Les événements en ayant décidé autrement, envoyons notre première pensée, notre hommage de reconnaissance et d'admiration aux vaillants qui nous défendent et nous protègent. Disons-leur que notre effort à l'arrière a été et sera de nous rendre dignes d'eux. Il faut que notre attitude confiante et résolue leur enlève toute préoccupation morale; il faut que notre travail les rassure sur le présent et sur l'avenir du pays; il faut surtout qu'en réunissant toutes nos forces à l'arrière, comme ils le font à l'avant, nous leur donnions bien l'impression que nous ne faisons avec eux qu'un seul et même bloc pour le salut et la victoire de la France.

Nous voudrions dans ce rapport vous rappeler en quelques mots le travail de l'année, dont nous avons tout lieu d'être satisfaits : nous avons l'impression très nette que notre cause a fait des progrès réels et que notre action a été efficace.

Au point de vue international nous ne vous dirons presque rien, notre Présidente vous en entretiendra longuement dans un rapport dont vous apprécierez vous-même l'importance; mais nous voulons la remercier ici en notre nom à tous de l'admirable effort qu'elle a donné, et des résultats obtenus. L'Union Française, une des dernières venues à l'Alliance Internationale, a su par son attitude ferme, nette et résolue, rallier à sa manière de voir, la plus grande partie des associations suffragistes étrangères : nous avons eu la joie de nous voir suivies et félicitées, non seulement par les pays alliés, mais aussi par les pays neutres; c'est un succès dont nous avons le droit d'être fières comme féministes et comme Françaises.

Au point de vue national, nous avons continué notre travail habituel d'ordre, à la fois législatif et social en nous inspirant des vœux émis par les précédents Congrès. Voici, rapidement résumé, un exposé de notre action.

Suffrage. — Vous avez appris notre succès à la Commission du Suffrage universel de la Chambre des Députés. Dans son rapport, Mme P. Rebour vous en donnera tous les détails; elle vous dira quel accueil sympathique fut fait par la presse à la décision de la Commission. Mais ce succès, nous tenons à vous le dire, nous n'en exagérons pas la valeur. Certes, nous nous rendons bien compte des progrès réalisés surtout auprès de l'opinion publique, mais nous savons bien aussi, nous qui ne nous contentons pas de mots, que le plus difficile n'est pas fait. Nous savons qu'il faudra encore payer chaque pas en avant par bien des efforts, bien des démarches : rien n'est plus dur à combattre que l'inertie, et c'est cela surtout que nous aurons à vaincre.

Remercions ici bien cordialement nos amis du Parlement qui nous ont aidés à franchir cette première étape, et notamment M. Flandin, le rapporteur de la Commission, qui a bien voulu accepter notre collaboration. Disons-leur bien à tous notre sincère reconnaissance et l'espoir que nous avons qu'ils feront bientôt aboutir nos si justes et si modérées revendications.

Cinématographe. — Comme suite aux vœux du dernier Congrès, nous avons continué notre action contre le mauvais cinéma; si on joue encore le Cercle Rouge, le Masque aux dents blanches et autres inepties à grand spectacle, nous devons cependant constater que notre action n'a pas été complètement inefficace.

Nos démarches auprès du Ministre de l'Intérieur, n'ont guère eu comme résultats que l'envoi de quelques circulaires aux Préfets; nous n'avons pu, hélas! faire modifier la composition de la commission de censure des films, et tout le mal vient de là. Cette censure étant, malgré nos efforts, restée strictement entre les mains de « fonctionnaires de l'administration de la police » elle agit sans préoccupation ni compétence des répercussions d'ordre moral. Son action purificatrice est donc à peu près nulle, et les préfets et maires désireux de ne pas empoisonner leurs administrés par les films criminels, ont bien spécifié dans leurs décrets et circulaires qu'ils prenaient telle interdiction *malgré la censure parisienne*. Et pourtant celle-ci aurait dû être une véritable censure centrale définitive, si ses membres avaient mieux compris leurs devoirs et leurs responsabilités.

Mais notre action ne pouvait se borner là, cette censure, même si elle eût été suffisante, n'ayant aucune existence légale. Notre effort a été, avec le concours de M. Garcia Ramon, secrétaire général de la Ligue « Pour la Vie », d'intéresser à la cause un grand nombre de parlementaires, et nous espérons bien que MM. Honnorat, Violette ou E. Lafont, nous donneront prochainement le projet de loi nécessaire à la réforme définitive du cinématographe.

Anti-alcoolisme. — Là, hélas, rien n'a été fait malgré les démarches, les pétitions, les conférences, etc. On a plutôt reculé qu'avancé, et de plus en plus l'opinion publique se persuade que l'on n'arrivera à rien sans le suffrage des femmes; nous poursuivons cependant nos œuvres et notre action anti-alcoolique.

Dépopulation (1). — Pour cette cause si vaste que nous devons placer au premier plan de nos préoccupations, nous continuons notre action journalière. Quelques-unes luttent par la plume comme notre collègue, Mlle Clément; d'autres cherchent à loger les familles nombreuses pour sauver les petits qui meurent dans les taudis faute d'air et de lumière. Pour les enfants réfugiés entre autres nous avons eu cette année la joie d'en installer plusieurs centaines avec leurs familles (au moment du congrès ce sera plus de 2.000 réfugiés que nous logerons gratuitement à Paris et ceci en collaboration avec les pouvoirs publics).

Plusieurs d'entre nous enfin ont mené une active campagne pour que les chambres d'allaitement deviennent obligatoires dans les établissements employant un certain nombre de femmes. Notre ami le Dr Doizy, d'accord avec nous, vient de déposer à ce sujet un intéressant rapport à la Chambre des Députés. De plus, vous verrez dans le rapport du travail que plusieurs groupements féminins auxquels nous appartenons ont été officiellement priés d'aider à la constitution de ces chambres d'allaitement.

Deux de nos vœux **sur la tutelle et la légitimation des enfants naturels** ont été réalisés. — Pour la tutelle, il ne manque plus qu'une rectification par la Chambre des députés du vote du Sénat, et cette formalité sera certainement résolue au moment de notre congrès. — L'effort à faire était surtout de demander M. Guillier à déposer son rapport au Sénat. Félicitons Mme Juliette Raspail, l'active secrétaire générale de l'Union Fraternelle des Femmes, de la belle ténacité qu'elle a su déployer pour en obtenir la discussion au Sénat. Remercions aussi M. Guillier, qui nous a bien fait un peu attendre dans la circonstance, mais qui depuis de longues années, a toujours agi avec le plus grand dévouement dans l'intérêt de la cause féminine.

Pour **la nationalité de la femme mariée**, le rapport de Mme Grinberg et ses articles dans « Jus Suffragii » ont fait une très bonne impression. Nous croyons qu'ils ne sont pas étrangers à la décision du Conseil International des Femmes qui répondant au vœu de notre Congrès, a mis cette question à l'ordre du jour dans les Conseils Nationaux de tous les pays.

Pour la **réparation des dommages de la guerre**, les projets de lois adoptés nous ont donné satisfaction.

Au point de vue **de l'égalité des salaires**, la question a fait de grands progrès, et nos campagnes féministes jointes aux campagnes des syndicats ouvriers, ont eu un premier résultat au ministère de l'Armement. Alors qu'en mai 1916, la circulaire de M. Albert Thomas qui provoqua nos protestations, ne posait pas le principe de l'égalité des salaires, la circulaire du 17 janvier 1916 dit très nettement que pour le travail aux pièces, il ne saurait être fait de différence entre le salaire des hommes et celui des femmes.

Réforme de l'enseignement secondaire. — La question du baccalauréat fut mise l'an dernier à l'ordre du jour de l'opinion par la campagne du Conseil National des femmes et de l'U. F. S. F.; elle a fait des progrès notables, et nous commençons à espérer que l'éducation des jeunes filles va enfin se terminer par un examen ayant une sanction réelle : notre Congrès de cette année décidera avec plus de détails que l'an dernier, quelles solutions nous devrons demander aux pouvoirs publics.

Entrée des femmes dans les Commissions. — Là encore, nous avons continué d'agir. Grâce à nos démarches, des femmes sont entrées dans la Commission d'éducation physique au Ministère de l'Instruction publique. Deux doctoresses proposées par nous ont été agrées par le ministère.

A la suite de notre campagne, de nombreuses femmes sont encore entrées dans les commissions des bibliothèques. Signalons que la Commision pour la réforme de l'enseignement secondaire comprend, elle aussi, plusieurs femmes, ainsi que le Comité du travail féminin organisé au ministère de l'Armement pour l'amélioration des conditions du travail des femmes.

Enfin, ajoutons que notre présidente a écrit deux lettres de protestation, l'une au Président du Conseil, l'autre au ministre de l'Intérieur, parce qu'on avait « oublié » de nommer des femmes à la Commission des économies (si indiquée pourtant pour faire appel aux femmes) et à la Commission chargée d'examiner les questions relatives à la prostitution et à la prophylaxie des maladies vénériennes.

De cette dernière lettre de Mme de Witt-Schlumberger, voici un extrait qui résume parfaitement notre sentiment à tous...

....

Nous vous permettons, Monsieur le Ministre de vous faire remarquer que, par le fait de la nomination de cette Commission, douze hommes sont chargés de veiller à ce que les femmes prostituées ne contaminent pas les hommes *et nous voudrions vous prier d'adjoindre trois femmes au moins à cette commission, afin que ces trois femmes puissent travailler* à ce que les hommes ne contaminent pas les femmes.

Si notre demande vous étonne au premier abord, veuillez réfléchir, Monsieur le Ministre qu'en la matière, beaucoup d'honnêtes femmes et d'enfants sont d'innocentes victimes des maladies vénériennes, sans avoir à encourir aucune responsabilité, tandis que les hommes contaminés ont été eux-mêmes chercher le mal qui les atteint...

Pour ce qui touche **à la participation des femmes aux conférences qui auront lieu pour l'élaboration du traité de paix,** rien n'a été fait, parce que rien ne pourra être fait qu'au moment où les pourparlers s'engageront. L'U. F. S. F. suivra attentivement les événements et verra à quel moment elle pourra intervenir.

L'Union a mis à son programme de 1917 **la question du travail féminin, mais elle n'a jamais cessé de s'y intéresser**; et pendant cette année même, la plupart de nos membres se sont consacrés à ces questions. Si comme nous l'espérons, nous obtenons avec le Conseil National des Femmes, gain de cause dans la campagne que nous menons pour la création dans les usines de « directrices surveillantes sociales », telles qu'il en existe dans les usines anglaises (lady superintendantes), nous aurons besoin de vos concours à tous pour le recrutement de ce personnel d'élite dont notre rapport du travail vous entretiendra plus longuement.

Vous avez vu aussi notre Bulletin 1914-1916; nous avons été très heureuses du succès qu'il a obtenu : il a montré tout à la fois notre vitalité et la direction des idées féministes.

Comme on peut en juger, notre tâche a été lourde, car à ce programme déjà bien chargé, s'ajoute le travail absorbant de nos œuvres de guerre. Mais les questions se tiennent de si près, qu'en nous occupant des unes, nous sommes appelées à nous occuper des autres. Il nous faut donc être nombreux à l'Union et bien organisés. Nos bataillons provinciaux ont été parfois un peu dispersés par les fondations philanthropiques urgentes nées de la guerre, mais *il faut* qu'aujourd'hui œuvres et actions sociales s'associent; les unes sans les autres, seraient insuffisantes : il ne s'agit pas seulement de penser au présent, il faut préparer l'avenir, et pour cela nous avons besoin du concours de tous et de toutes.

C. L.-Brunschvicg,
Secrétaire générale de l'U. F. S. F.

(1) La Ligue « Pour la Vie » à laquelle nous collaborons, vient de publier son programme d'action législative; la « Française » l'enverra d'ici peu à ses abonnés dans un numéro spécialement consacré à la dépopulation. Les personnes désirant l'avoir dès maintenant, peuvent en faire la demande au siège de la Ligue, 85, rue Richelieu, Paris.

RAPPORT FINANCIER

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan de l'exercice 1916:

Recettes :

En caisse au 1er janvier 1916, 629 francs 60; cotisations, 279 fr. 50; vente au profit de l'Union, 4.224 fr. 30; intérêts, 139 fr. 45. Pour balance : 5.272 francs 85.

Dépenses

Propagande : subventions conférences, groupes, 630 fr.; impression du Bulletin 1914-1916, 1.620 fr.; frais de poste, 282 fr. frais divers, 223 fr. 30; brochures et imprimés, 648 fr.; solde en caisse, 1.869 francs 55. Total : 5.272 fr. 85.

La comparaison de ces chiffres avec ceux de l'année 1915, nous permettrait au premier abord d'être satisfaits, l'encaisse au 31 décembre 1916 étant supérieure de 1.239 fr. 95 à celui de 1915.

Mais cette augmentation n'est dûe qu'à des générosités particulières qui ne pourront se renouveler et nous avons constaté une baisse très sensible dans le montant des cotisations statutaires des Groupes de Province. Nous n'ignorons pas que cette baisse est due à la période difficile que nous traversons, mais pour que l'Union puisse continuer une propagande toujours plus active, il est nécessaire qu'elle dispose de toutes ses ressources. De plus, du point de vue moral, les groupes se doivent d'aider matériellement à la vie de leur fédération.

Nous prions donc instamment tous les sociétaires et tous les groupes de nous envoyer régulièrement avant les Congrès le montant de leurs cotisations.

La trésorière,
A. Désavis.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

La commission de contrôle s'est réunie le 17 mars 1917.

Les comptes ont été soumis à la vérification habituelle; ils ont été trouvés exacts en tous points. Les finances de l'U. F.S. F. présentent un solde en caisse de 1.869 fr. 55.

Il est à remarquer que les cotisations des groupes ont été très insuffisantes au cours de cet exercice, qui n'a pu se terminer heureusement que grâce à des recettes extraordinaires.

Dans l'intérêt de la cause et de l'Union, il sera nécessaire que les versements soient régulièrement faits cette année sous peine de nous exposer au fâcheux cit.

La Commission propose au Congrès d'approuver les comptes de la trésorière.

A. Westphal.

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION D'EDUCATION

La Section d'Education du Conseil National des Femmes Françaises s'est réunie le samedi 10 mars 1917, à la Maison des Lycéennes, rue Amyot, sous la présidence de Madame Kergomard.

Après avoir parlé de la question des Garderies — pour l'établissement desquelles l'enquête du ministère de l'Instruction Publique se poursuit activement dans toute la France — on se préoccupe de l'éducation des garçons, fort négligée dans la famille depuis la guerre. L'activité de nos gamins, inutilisée en dehors de l'école, se traduit en batailles dans les rues. Les circonstances actuelles expliquent, sans le justifier, cet état de choses! Les membres présents décident que la prochaine réunion sera consacrée à l'étude de *l'utilisation de l'activité des garçons par le travail manuel.* Cette séance aura lieu le samedi 12 mai, 5, rue Amyot, à 17 heures.

SECTION D'ASSISTANCE

La prochaine réunion de la Section d'Assistance et de Prévoyance Sociale du Conseil National des Femmes Françaises aura lieu le samedi 31 mars, à 4 h. 30, rue Pigalle, 4 (métro Trinité).

La discussion de la question des Enfants Assistés, qui est portée à l'ordre du jour, y sera continuée avec le concours de la Section de Législation. Ensuite, Mme Jeanne Landre, secrétaire-fondatrice de la Ligue des Femmes de Professions libérales, fera une causerie sur l'œuvre qu'elle a créée et les services qu'elle est susceptible de rendre à une classe de femmes très méritantes, la situation de certaines d'entre elles étant péniblement modifiée par la guerre.

Les personnes s'intéressant à cette question sont convoquées à la séance.

Chronique des Œuvres et Institutions

L'AIDE MORALE

« L'Aide Morale » donnera des séances dimanche, le 5 mars, à 4 heures et demie dans le 5e arrondissement. Institut National des Sourds-Muets, à h. 1/2, dans la salle des Fêtes des mairies du 10e et du 13e arrondissement et à Issy-les-Moulineaux.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Lundi 26 mars, à 4 heures, 3, rue Récamier: Conférence de Me Henri Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats, sur *La femme et la guerre.*

LA MITRAILLE

La Mitraille, journal du front, publie dans son numéro de fin mars la photographie de ses principaux collaborateurs: vieux grognards et jeunes bleuets, ainsi que la photographie de l'unique cantinière qui, depuis août 1914 suit les troupes dont ce journal est l'organe.

Des articles d'une très belle tenue complètent ce numéro qui, paraissant sur 16 pages, sera d'un très grand intérêt pour l'histoire des journaux du front.

Pour tous renseignements, écrire au Directeur de *la Mitraille,* journal du front, secteur postal 120.

L'ECOLE SUPERIEURE D'ART PUBLIC

L'Ecole Supérieure d'Art Public, qui ouvre ses conférences et ses cours à l'Institut de la Ville de Paris, 29, rue de Sévigné (métro Saint-Paul), est destinée aux techniciens, aux administrateurs, qui auront à participer à la restauration de nos régions envahies et à tous ceux qu'intéresse l'aménagement harmonieux de nos villes et de nos villages. Elle groupe, sous les plus hauts patronages, les architectes, les ingénieurs, les économistes, les hygiénistes français et belges les plus désignés par leurs travaux pour donner cet enseignement. La séance d'inauguration aura lieu mercredi 21 mars, à 17 heures, sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil; M. Georges Risler, président du Comité de direction prononcera une allocution, et M. Louis Bonnier, président du Comité des Professeurs, exposera l'objet et le programme de l'École.

ASSOCIATION POUR L'ENROLEMENT VOLONTAIRE DES FRANÇAISES

L'Association pour l'Enrôlement volontaire des Françaises au service de la Patrie compte maintenant six mille enrôlées.

Les résultats obtenus sont intéressants: des enrôlées bénévoles ont été fournies à des hôpitaux (principalement pour les services administratifs), à des municipalités (pour enquêtes, recensement, etc.), à des garderies. Dans la seule ville de St-Etienne, les membres de l'Association assure le service de la garderie de 13 écoles publiques et une école libre. A Paris, d'accord avec une directrice, elles font un cours d'enseignement ménager, après la classe. Des cours pratiques de puériculture, commencés en février, préparent des équipes pour les crèches d'usines, d'accord avec le ministère de l'armement. Des bénévoles travaillent à la recherche des disparus, à la crorespondance avec les pays envahis, à l'enseignement bénévole des blessés. D'autres cultivent la terre avec les équipes scolaires.

Du personnel appointé a été fourni à de grandes administrations, au Service de Santé à l'autorité militaire. L'Association a été chargée de monter entièrement un hôpital de province, depuis les infirmières et les dactylographes jusqu'aux filles de salle. Une grande usine lui a confié le recrutement du personnel complet de sa cantine et a fait venir l'équipe organisée par l'Association, qui a pris elle-même tous renseignements sur les enrôlées. Plus d'une quinzaine de dépôts militaires se sont adressés à l'Association. Sur les indications du ministère de l'Instruction publique, des enrôlées pourvues de brevets ont été dirigées vers les départements où il y avait des vacances. Enfin, de nombreuses listes ont été fournies à des ministères qui se réservent de faire appel aux enrôlées le moment venu.

L'Association travaille en liaison étroite avec les offices de placement départementaux. Elle ne déplace aucune femme sans s'être entendue avec l'Office départemental de la région et se préoccupe de n'appeler aucune personne pouvant se passer de rétribution tant que l'Office départemental lui signale qu'il y a des chômeuses capables de remplir les emplois dont il s'agit.

S'adresser pour tous renseignements rue d'Ulm, 45, au siège de l'Association, pour l'enrôlement des Françaises au service de la Patrie, dont Mme Emile Boutroux est présidente.

ON NOUS ÉCRIT

Je suis un peu inquiète de voir la plupart des journaux que vous avez cités fonder les titres de la femme au droit de vote sur l'activité productrice qu'elle a déployée depuis la guerre. « Cela crée des titres, dit le « Temps ».

Je suis résolument partisante du travail de la femme dans toutes les sphères d'activité; j'y vois le moyen de son affranchissement économique, le moyen de manifester ses plus hautes facultés créatrices.

Concilier le travail qui lui permettra de révéler tant de dons anihilés (sciences, arts, lettres) avec sa fonction familiale, me paraît une des tâches les plus pressantes du féminisme.

Mais cet idéal ne pût-il être atteint, ou atteint dans un avenir éloigné, le droit de vote demeure acquis à la femme; ses titres elle les possède dès toujours!

1° En qualité de personne morale, douée de raison et l'égale de l'homme;

2° En qualité de personne sociale au premier chef, sans qui la société ne saurait être puisque c'est elle qui enfante l'humanité avec des risques qui, dit admirablement Secrétan, lui créent des droits. La maternité, l'éducation des enfants l'administration de la maison (à supposer qu'on borne là son activité, ce qui ne doit pas être), lui constituent, en dehors même du travail productif, une personnalité d'importance égale à celle de l'homme et donc lui conférant les mêmes droits.

Fonder les titres de la femme au droit de vote sur des activités qui pouvaient rester encore longtemps en puissance et qui n'ont dû une éclosion si rapide qu'à un cataclysme mondial, me paraît un point de vue faux et extrêmement dangereux.

Merci de nous avoir fait connaître les idées de M. l'abbé Sertillanges sur l'organisation de la famille.

Une lectrice catholique.

CAUSERIE FINANCIERE

La semaine qui vient de s'écouler détient certainement le record des nouvelles importantes, au point de vue politique et militaire, depuis plus de deux ans. C'est d'abord l'abdication du tsar Nicolas II, animé des meilleures intentions pour son peuple, mais trop faible pour appliquer les réformes que commandaient les circonstances. Nous avons ensuite l'annonce des succès remportés par nos Alliés à Bapaume, Péronne, et du côté français, la prise de Ham, Chauny, Noyon et plus de cent cinquante villages.

Au point de vue financier, quelle peut être l'influence de ces événements? Nous allons essayer de l'établir dans les lignes qui suivent.

En ce qui concerne tout d'abord la révolution russe, il s'agit d'un mouvement national contre les influences germanophiles qui s'exerçaient ouvertement jusque sur la famille impériale. Les représentants du nouveau gouvernement, en parfaite union avec le peuple, veulent détruire ces influences et coordonner tous leurs efforts pour la Victoire finale. En résumé, la révolution russe vaut à l'Angleterre et à la France une alliance renforcée. Si, à cet excellent appoint pour les alliés, nous joignons les beaux succès militaires des Anglais et des Français, nous pouvons avoir foi pleine et entière en la victoire de l'Entente.

Quelle va être, dans l'avenir, la situation des personnes qui, malgré les conseils réitérés ont conservé en portefeuille des valeurs des Etats centraux: Allemand, Autrichien, Hongrois, Bulgare, Ottoman, au lieu de les échanger contre de bonnes valeurs françaises telles que la Rente 5 % ou les obligations du Crédit Foncier, etc. ? Elle n'est ni rassurante ni enviable. Les Etats centraux vaincus, en dehors des territoires qu'ils auront à céder ou à restituer, seront taxés d'indemnités considérables de guerre et nous pouvons annoncer, sans crainte de démenti, que pendant cinq ou dix ans après la guerre, il leur sera matériellement impossible de faire face au paiement des coupons de leur dette; or, un titre qui ne produit plus tombe fatalement à des cours dérisoires. Il en résulte donc pour le capitaliste imprudent et sourd aux conseils, une perte totale d'intérêt pendant une période impossible à fixer, et de plus une perte de capital qui peut s'élever à 80 ou 90 % du prix d'achat. La situation est tout autre pour les personnes qui auront suivi nos conseils: elles toucheront régulièrement leurs intérêts et verront leurs titres arriver à des cours qui les compenseront largement du sacrifice qu'elles ont pu faire au moment de l'échange. Nous terminons par un ultime conseil: vendez pendant qu'il est temps encore vos valeurs de pays ennemis pour acheter de la Rente française 5 %, des obligations du Nouvel Emprunt du Crédit Foncier ou toutes autres bonnes valeurs françaises

BANQUE A. LEVEQUE ET Cie,
1, rue de la Banque, Paris.

La banque répond gracieusement à toute demande de renseignements de nos abonnés.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

DEUXIEME FOIRE D'ECHANTILLONS DE LYON

A l'occasion de la deuxième foire d'échantillons qui se tiendra à Lyon du 18 mars au 1er avril 1917, la Compagnie P.-L.-M. consent aux exposants, à leur personnel, ainsi qu'aux visiteurs des facilités spéciales pour eux-mêmes, pour leurs bagages et pour le transport des produits et objets divers exposés.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'Ingénieur en chef de l'Exploitation P.-L.-M., 6e division, 20, boulevard Diderot, à l'agence P.-L.-M. de Renseignements, 88, rue Saint-Lazare, à Paris, ou aux gares.

FETES DE PAQUES

La date d'ouverture des vacances scolaires de Pâques, ayant été avancée cette année, la période d'émission des billets d'aller et retour délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques a été avancée également et commencera le 20 mars 1917.

Les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 20 mars, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 avril suivant, étant entendu que ceux de ces coupons dont la durée normale de validité s'étendrait au delà de cette dernière date conserveront cette validité.

MARCHANDISES

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée est dans l'obligation de suspendre, à partir du **20 mars 1917** et jusqu'à nouvel avis, l'enlèvement :

1° Dans ses bureaux de Ville de Paris, des marchandises à grande et à petite vitesse; toutefois, elle continuera à assurer le service d'expédition des colis postaux dans les dits bureaux;

2° A domicile, des marchandises de grande vitesse. Cette mesure est déjà en vigueur pour les marchandises de petite vitesse.

LA PRESSE ET LES FEMMES

Les femmes et la Terre, par Louise Compain (Le Journal):

Mme C. Pelletier d'Escamps, qui fièrement s'intitule elle-même « terrienne » et qui, connaissant bien des choses de la terre, s'étonne que tant de paysannes n'aient pas reçu à cet égard les bonnes leçons de choses qui leur seraient si profitables.

« La masse des cultivatrices, nous disait-elle, ignore complètement quelles ressources fort appréciables elles pourraient tirer de ce que j'appellerai le « petit élevage ». Entendez par là l'élevage de la volaille, du lapin et le fonctionnement des couveuses.

« Si le petit élevage a trop souvent abouti pour les femmes de la campagne à des déconvenues et, conséquemment, à des per[...] qui les ont découragées, c'est que ces co[...] devaient « fatalement » se produire, du [...] ment que les notions précises et nécessa[...] de ce petit métier n'avaient pas été acq[...] ses.

« Or, savez-vous combien de temps il fa[...] drait à un éducateur agricole vraiment co[...] petent pour former à ces menus détails [...] élève adulte? Pas plus de trois mois.

« Pourquoi cet effort d'enseignem[...] pratique n'est-il pas tenté par les co[...] agricoles, dont le soin devrait être de ra[...] cher à tout prix les gens de la terre à [...] terre ? »

Courrier des Lecteurs

Mme B., à Davezieux. — Tous nos [...] remerciements pour l'intéressant renseig[...] ment. Nous avons écrit à Mme P. et lui av[...] envoyé la série des numéros relatifs à n[...] campagne.

A. B. — Excusez la réponse tardive ; [...] nous avons vu l'attaque étrange dont v[...] parlez. Oui, vos souvenirs sont exacts. [...] école de gravure, de musique existe bo[...] vard Malesherbes. Non pas de surtaxe [...] je sache et cela n'aurait d'ailleurs auc[...] importance. Des merci, toujours.

Mlle H. (Angers). — Merci de votre [...] La place nous manque pour l'insérer en [...] moment. Nous en ferons état en revenant [...] cette question à propos de la discussion [...] la loi, prochaine, espérons-le. Sur la jus[...] du principe de l'indemnité à la veuve qu[...] que soit sa situation, vous pourriez pe[...] être voir si cela vous intéresse la répo[...] faite par Jane Misme à des objections pa[...] les aux vôtres dans les numéros de « L'Œ[...] vre » du 10 et du 26 mai 1916.

LIVRES NOUVEAUX

La Politique Commerciale après la gue[...] par Charles Gide, professeur à la Faculté [...] Droit de Paris: une brochure de la Bib[...] thèque de guerre, éditée par la Ligue [...] Droits de l'Homme, 1, rue Jacob (0 fr. 50).

La brigade de Jean Le Gouin, par Ge[...] ges Le Ball, député du Finistère (Perrin [...] Cie) 3.50.

La Jeunesse Nouvelle, par Henry B[...] deaux (Plon) 3.50.

La vie moins chère, par A. Moll-We[...] fondatrice de « l'Ecole des Mères) Arm[...] Colin), 1 fr.

Le Linge, par A. Moll-Weiss (Armand [...] lin) 1 fr.

Le Vêtement, par Moll-Weiss (Armand [...] lin) 1 fr.

Croquis de Paris (1914-1915), par Ma[...] rice Demaison (Plon) 3,50.

Lazarine, par Paul Bourget, de l'Aca[...] mie Française (Plon) 3.50.

A Coups de Canon, par Charles Nord[...] (Perrin et Cie) 3,50.

Salonique, par le Commandant G. Bo[...] (Revue Franco-Macédonienne).

Alsaciens-Lorrains nos frères! par Al[...] de Dietrich.

PETITES ANNONCES

Défaut de prononciation (zézaiem[...] etc.), rapidement corrigés par Mme G[...] lis, professeur spécialiste, officier d'A[...] démie, auteur d'ouvrages adoptés par [...] Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-[...]
1017

Maisons Recommandées

ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants
Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en [...]
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-[...]

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, [...] des Mathurins (près la rue Tronchet).
Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine. [...] économise temps, peine et argent. [...] seul employé par toute ménagère so[...] cieuse de son bien-être. Fournit un dé[...] cieux Potage-Consommé Riche. Sauce [...] cellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la [...] leur nutritive d'un morceau de viande [...] premier choix. Reconstituant très én[...] gique.
Le BOVRIL est de la viande et rien [...] de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimen[...] tion, ou aux magasins de gros, 102, [...] Réaumur, Paris (2e).

Ex MODELLISTE [illegible] de TAILLEUR POUR [illegible]. Fait COSTUMES A FAÇON [illegible] 50 fr[...] Sur commande à [illegible] défiant [...] concurrence.
De Vyver, 72, [illegible] 2e Paris.

[illegible] MISME

Imprimerie [illegible] rue Molière

ECOLE R[illegible]Y

7 Rue Lagrange PARIS (ve) **7**

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du [illegible] FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque [illegible]

STENOGRAPHIE, DACTYLO[illegible]HIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, [illegible]UES
Préparation spéciale au Commerce, aux Services [illegible]
Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat [illegible]
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Corres[illegible]
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

ONZIEME ANNEE — N° 4[...]

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6
ETRANGER . . . - 8
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centi[...]
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la pos[...]
TÉLÉPHONE: PASSY 46-11
ANNONCES
Agence MURATET & C[...]
12, Rue d'Hauteville
Tél. : Bergère 43-91

Aucune Re[...]

Les Féministes Améri[...] ET LA GUERRE

Les Associations suffragistes d[...] nis ont jusqu'à ces dernières se[...] u contraire des féministes italie[...] uère, pu compter en général [...] artisans actifs de la non-interv[...] ur pays dans la guerre. La pl[...] té mêlées à l'agitation pacifiste [...] e que nous n'avons ici cessé de [...] es voici revenues à une comp[...] lus exacte de la réalité. Et nous [...] eureuses de dire qu'elles se [...] rêtes à soutenir leur pays dans [...] vec autant d'ardeur qu'elles ont [...] en détourner.

L'Association nationale américa[...] suffrage des femmes a tenu au [...] ars un grand meeting où elle a [...] ent fait des offres de service au [...] ement représenté par le secrétai[...] trois autres membres du Cabin[...] teurs et des représentants du [...] sistaient à la séance. Notons la [...] s femmes de tous ces hommes [...] près de leur mari. Après un [...] Mrs Chapmann Catt, président[...] été donnée de l'adresse par laqu[...] ciation offrait son aide à l'Eta[...] sait son plan d'organisation.

« Sans nulle intention d'abando[...] mpagnes afin d'assurer le vote [...] es de ce pays comme le droit p[...] tous les droits, nous offrons n[...] s à notre pays dans le cas où i[...] it besoin; et autant que nous y [...] torisées, nous promettons le lo[...] ce de nos deux millions et plus [...] es. Nous faisons cette offre dès [...] nt en vue d'éviter le gaspill[...] mps, d'énergie et de travail ; [...] n que les capacités et le dévoue[...] s femmes exercés par des anné[...] nts efforts soient utilisés avec t[...] tres ressources nationales pour [...] ction de notre pays en ces temps [...] ce. »

Suivent les grandes lignes de l'o[...] n. Un comité central formé de d[...] associations nationales des dive[...] la Fédération servira d'inter[...] tre le gouvernement et ces asso[...] ntralisera et répartira les tâche[...] léguées formeront un bureau ch[...] pports courants avec les mem[...] uvernement. Parmi les services [...] aintenant figure naturellement [...] Croix-Rouge, un recrutement de [...] açantes » des hommes mobilisés ; [...] ce relié au ministère de l'Agr[...] ur l'organisation des économies [...] ise en valeur des terrains incult[...] opagande constante à l'intérie[...] n prévoit nécessaire pour l'éd[...] orale des huit millions de natural[...] raisons de la guerre.

Le secrétaire Baker a répondu [...] gouvernement qu'il acceptait l[...] s suffragistes et insisté tout pa[...] ment sur l'importance du conco[...] nin pour l'organisation des écon[...] Aucun pays ne gaspille plus qu[...] , a-t-il dit, et nous pourrions [...] frais d'une guerre en économi[...] e nous gaspillons. »

Un incident impressionnant de l[...] ait été l'entrée de la délégation d[...] uveaux Etats qui viennent d'acc[...] ffrage aux femmes : North Dako[...] Indiana, précédés par « Stars a[...] s » (1) et le grand drapeau du [...] portant les bannières de leurs Et[...] e de « Le Héros conquérant vi[...] Toute la manifestation très imp[...] scité un ardent enthousiasme.

(D'après The Worman's Jou[...])

Une brebis galeuse pu[...]

Nous avons ici transcrit et sou[...] ainte d'un père de famille contre [...] oyé du ministèrede la guere qui [...] it à tenir des propos inconvena[...] unes filles placées sous ses ordr[...] itait grossièrement lorsqu'elles [...] saient silence.

La Section d'Unité de la Morale [...] l National des Femmes et Pro P[...] is en main la défense des jeunes [...] ltées et adressé à M. Albert [...] nistre des Munitions, une requê[...] le sieur B. Leur démarche a [...] n but.

M. Albert Thomas écrit à Mme [...] hlumberger, présidente de la [...] Unité de la Morale : « L'employé [...] au B. a été frappé d'une punit[...] nible, la plus sévère que le co[...] cteur de la section technique pu[...] quer. »

M. de Jaer, secrétaire général [...] tria nous informe qu'il a en out[...] niqué tout le dossier au Grand [...] r de la Légion d'honneur afin [...] r qu'une croix ne s'égare sur la [...] l'individu en question. »

Trop longtemps les travailleu[...] tées sans défense contre l'immo[...] fs indignes. Qu'elles sachent [...] ui qu'en s'adressant à nous el[...] ont toujours une protection.

(1) « Etoiles et rayures ». Le[...] s désignent ainsi leur drape[...]